



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

Année financière 2020

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Carleton-sur-Mer et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'année financière s'étant terminée le 31 décembre 2020.

Vous pouvez consulter les documents détaillés à carletonsurmer.com.

Rapport financier 2020

Le rapport financier 2020, est déposé au conseil municipal ce lundi 14 juin 2021. Il est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant sans réserve, émis par Raymond Chabot Grant Thornton, Société de comptables professionnels agréés.

L'exercice financier consolidé 2020, incluant les états financiers de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC) et du Quai des arts, s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 510 000 \$.

Résultats 2020 consolidés		
	Budget (\$)	Réel (\$)
Revenus	8 913 600	9 705 657
Charges et autres éléments	8 913 600	9 195 276
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0	510 381

À elle seule, la Ville a dégagé un excédent de 420 000 \$. Une partie de cet excédent vient d'une subvention gouvernementale de 218 k\$ versée à la Ville pour couvrir, sur une période de deux ans, les dépenses liées à la COVID-19. La moitié de cette subvention sera donc utilisée en 2021. De plus, il y a eu des augmentations considérables de revenus au cours de cette période, notamment, les revenus du camping au montant de 161 k\$, les ventes d'actifs au montant de 34 k\$ et les revenus de la Régie de l'énergie éolienne au montant de 57 k\$.

Atteinte des objectifs stratégiques

L'excédent réalisé en 2020 a permis d'atteindre les objectifs que le conseil municipal s'est donnés dans la planification stratégique de la Ville 2020-2024 :

- *Maintenir la hausse du taux de taxation à l'IPC*
En affectant un montant 167 900 \$ de l'excédent 2020 au budget 2021, le conseil municipal a pu faire un gel des revenus de taxes en 2021, ce qui va au-delà de l'objectif que le conseil s'était fixé.
- *Augmenter l'excédent accumulé*
L'excédent de fonctionnement non affecté consolidé est passé de 32 668 \$ au 31 décembre 2019 à 448 220 \$ au 31 décembre 2020.
- *Augmenter le fonds de roulement*
Du montant de l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2020, un montant de 150 000 \$ a été affecté au fonds de roulement en 2021, ce qui donne une meilleure marge de manœuvre à la Ville pour faire des investissements en immobilisations.
- *Diminuer l'endettement net de la Ville*
L'objectif était de diminuer la dette nette de la Ville de 1,5 M\$ du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2020. La diminution réelle au 31 décembre 2020 s'est avérée de 1,89 M\$.

Investissements en immobilisations

Les investissements en immobilisations se sont chiffrés à 781 177 \$ en 2020. Les principaux éléments sont les suivants :

- Poursuite du projet de développement du camping (conversion des douches, aménagement de sites, abri-cuisines, etc.);
- Piste cyclable et aménagement au parc des Horizons;
- Amélioration des jeux au parc Germain-Deslauriers;
- Acquisition de pinces de désincarcération;
- Travaux de pavage sur la rue Pichette;
- Aménagement du terrain de balle à l'OTJ;
- Éclairage des trottoirs de bois;
- Changement de l'éclairage à la bibliothèque municipale;
- Acquisition de logiciels pour la qualité de service et les comptes de taxes en ligne.

En somme, les résultats de l'exercice 2020 et la bonne gestion des excédents ont permis d'améliorer la situation financière de la Ville.



Mathieu Lapointe, maire

